



FO DGFIP 54
la force syndicale

Cité Administrative - Bat. Y
54000 NANCY
06 73 57 17 11
fo.ddfip54@dgfip.finances.gouv.fr



Site WEB : www.fo-dgfip-sd.fr/054/

SORTIR DU CADRE

La DGFIP est engagée dans une profonde transformation pour répondre, non pas aux attentes des usagers et de nos partenaires mais à la rigueur budgétaire et à la réduction programmée de nos moyens.

Malgré le contexte sanitaire, nous continuons à nous adapter à un réseau rongé par la peau de chagrin que constitue le nouveau réseau de proximité (NRP).

Le Directeur Général distille, durant la période, les bons « mots » sur Ulysse ou via notre messagerie professionnelle. Les bons mots tout d'abord, ne coûtent rien et il ne faut y trouver aucun signe d'une confiance qui serait placée dans notre professionnalisme et notre engagement.

L'objectif du DG est de mener à bien les réformes en cours et à venir, quoiqu'il en coûte pour les cadres et leurs équipes.

L'unique moyen d'y parvenir est de pouvoir compter sur l'engagement et l'énergie de chacune et chacun d'entre nous pour que le projet de démantèlement de la DGFIP ait l'apparence d'un succès collectif.

Ce projet de destruction massive n'est possible qu'en laissant croire aux cadres que leurs perspectives de carrières sont une priorité et que l'on s'inquiète de leurs conditions de travail.

En réalité, les dispositifs déployés ne constituent qu'un engagement à court terme au service d'une réforme dévastatrice. Ils ne garantissent de perspectives de carrière intéressantes et de diversité de postes à haute responsabilité qu'au profit de quelques-uns. Entre mobilité et recrutement, les choix seront opérés par les seuls Directeurs locaux entre postulants titulaires ou candidats du privé !

La plupart d'entre eux devront choisir entre mobilité géographique forcée pour suivre leur mission et mobilité fonctionnelle avec un accompagnement en termes de formation largement perfectible et dont la visibilité ne dépasse pas 6 ans.

Le rééquilibrage des emplois de cadres supérieurs et des postes indicés entre sphères comptable et administrative n'est qu'un remède censé pallier les conséquences du NRP et la réduction drastique du nombre de postes et d'indices : un poste comptable sur deux aura disparu entre 2019 et 2023.

Malgré les départs massifs en retraite au cours des prochaines années, les volumes de promotions ne seront même pas maintenus et le protocole PPCR constitue l'unique engagement de revalorisation des rémunérations qu'ose revendiquer le DG.

Loin d'être réellement considérés comme des cadres, après un déclassement fonctionnel entamé il y a plusieurs années, les inspecteurs sont désormais confrontés au durcissement des sélections et quasiment condamnés à l'échelon terminal de leur grade ou à la promotion IDIV à titre personnel.

Les cadres de la DGFIP ne sont pas dupes des messages lénifiants : il suffit d'ouvrir les yeux pour constater le massacre de nos missions et la concentration forcenée des postes et des services.

S'il est un défi que les cadres doivent aujourd'hui relever, c'est celui de s'opposer, malgré la propagande du DG, au démantèlement de la DGFIP. Les cadres de la DGFIP ont un rôle majeur, celui de préserver notre grande maison.

Consentir au démantèlement programmé de nos missions, c'est consentir à subir encore et toujours des suppressions d'emplois et la dégradation des conditions de travail. C'est consentir à être et rester des pions.